

MAZARS & GUERARD

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société anonyme au capital de 4.540.530 €uros

Siège social : 125, rue de Montreuil - 75011 Paris

784 824 153 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMMENT DU 16 AVRIL 2002

L'an deux mil deux,
le mardi seize avril,
à dix neuf heures,

Les actionnaires de la société **Mazars & Guérard**, société anonyme au capital de 4.540.530 euros, dont le siège social est 125, rue de Montreuil - 75011 Paris, se sont réunis extraordinairement en *Assemblée Générale Ordinaire* au Vinci, 4, Allée de l'Arche - 92075 Paris La Défense, sur convocation qui leur a été faite par lettre individuelle par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et qui a été signée par chaque actionnaire en entrant en séance.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau :

Monsieur Patrick de Cambourg, Président Directeur Général, préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par Madame Danièle Batude et Monsieur Julien Marin-Pache.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Marc Gerbier.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que plus du quart des actions composant le capital social sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Arnould Bacot, Commissaire aux comptes, est absent.

Monsieur Lucien Weiszberg, Commissaire aux comptes, est absent.



P.C.



D.B.



J.M-P.



M.G.

Puis, Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, à la disposition des actionnaires :

- la copie de l'avis de convocation adressé aux Commissaires aux comptes et à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence, les procurations données par les actionnaires représentés et les bulletins de vote par correspondance ;
- le rapport du Conseil d'Administration ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale.

Le Président rappelle alors que l'Assemblée est appelée à délibérer en scrutin secret, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Pouvoirs à donner pour les formalités.

Le bureau de l'Assemblée décide, dans le but de préserver le caractère secret du scrutin, de déléguer à deux personnes soumises au secret professionnel, à savoir : Maître Serge Lasar et Maître Eva Berdugo, avocats du cabinet Magellan, le dépouillement des bulletins de vote.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Pierre Sardet,
demeurant 97, avenue Henri Martin – 75116 Paris,

Cette résolution est adoptée par 279.513 voix, 59.637 voix ayant voté contre et 27.725 s'étant abstenues.



P.C.



D.B.



J.M-P.



M.G.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Denis Grison,
demeurant 2, rue de Chézy – 92200 Neuilly-sur-Seine,

Cette résolution est adoptée par 316.507 voix, 25.879 voix ayant voté contre et 24.489 s'étant abstenues.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Guy Isimat-Mirin,
demeurant 5, avenue Girardin – 95210 Saint-Gratien.

Cette résolution est adoptée par 243.799 voix, 89.513 voix ayant voté contre et 33.563 s'étant abstenues.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Gilles Rainaut,
demeurant 60, avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne.

Cette résolution est adoptée par 249.848 voix, 76.578 voix ayant voté contre et 40.449 s'étant abstenues.



P.C.



D.B.



J.M-P.



M.G.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Thierry Janus,
demeurant 10, boulevard Pasteur – 51100 Reims.

Cette résolution est adoptée par 276.353 voix, 66.515 voix ayant voté contre et 24.007 s'étant abstenues.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Jean-Luc Barlet,
demeurant 6, rue Edmond Valentin – 75007 Paris.

Cette résolution est adoptée par 255.100 voix, 79.992 voix ayant voté contre et 31.783 s'étant abstenues.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Jean-Marc Deslandes,
demeurant 23, rue Félix – 92700 Colombes.

Cette résolution est adoptée par 242.779 voix, 85.664 voix ayant voté contre et 38.432 s'étant abstenues.



P.C.



D.B.



J.M-P.



M.G.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2008, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007 :

- Monsieur Thierry Blanchetier,
demeurant 51, rue Camille Pelletan – 92300 Levallois Perret.

Cette résolution est adoptée par 235.520 voix, 87.904 voix ayant voté contre et 43.451 s'étant abstenues.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée par 351.043 voix, 9.165 voix ayant voté contre et 6.667 s'étant abstenues.

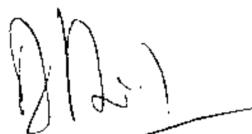
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Les bulletins de vote seront conservés par le cabinet Magellan, dans le but de préserver la confidentialité du scrutin.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

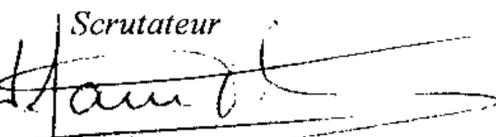


Patrick de Cambourg
Président Directeur Général



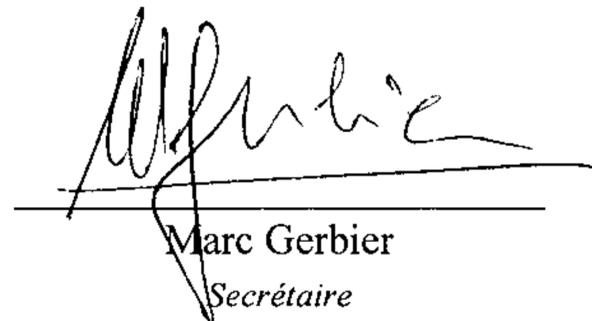
Danièle Batude

Scrutateur



Julien Marin-Pache

Scrutateur



Marc Gerbier

Secrétaire